



**Document d'Objectifs  
de la Zone Spéciale de Conservation**

**« GABIZOS  
(et vallée d'Arrens, versant sud-est du Gabizos) »**

Site FR 7300921

**DOCUMENT DE SYNTHÈSE  
Volume II**

Réalisé par

**Le Parc national des Pyrénées**



Avec la collaboration des membres du comité de pilotage local présidé par M. Cazaux

**Document validé en comité de pilotage le 13 février 2008**

*Travail coordonné par David Penin*

## EDITORIAL

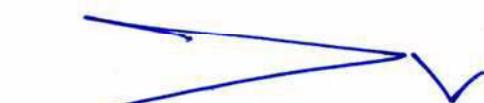
---

Avec Natura 2000, l'Union européenne s'est lancée depuis près de dix ans dans la réalisation d'un ambitieux projet ayant pour finalité la constitution d'un réseau de sites remarquables du point de vue écologique. La connaissance des milieux et des espèces, la préservation de la biodiversité et la valorisation du patrimoine naturel de nos territoires sont des objectifs à partager pour léguer aux générations futures toutes les richesses qui donnent aujourd'hui son caractère aux Hautes-Pyrénées.

La mise en œuvre de ce document de gestion est le résultat d'un remarquable travail de concertation avec tous les acteurs concernés par ce territoire situé au cœur du département des Hautes-Pyrénées. Cette démarche donne un élan nouveau aux relations entre le monde de la protection de la nature et le monde socio-économique. Elle permet ainsi de fixer des objectifs destinés non seulement à conserver le patrimoine naturel mais aussi à assurer la sauvegarde des activités économiques, sociales et culturelles qui s'exercent sur le site et ce, conformément à l'esprit de la Directive "Habitats, Faune, Flore".

Le Président et tous les membres du Comité de pilotage local se sont impliqués activement à la réussite de ce projet. Il représente un remarquable exemple de partage et de discussion dans un contexte ouvert où chacun a pu faire valoir son point de vue. Au final, les actions qui seront mises en œuvre permettront d'associer la préservation de l'extraordinaire patrimoine naturel pyrénéen au maintien des différentes activités humaines qui rendent nos vallées vivantes. Ce document est un bel exemple de développement durable sur un territoire dont les enjeux de biodiversité sont remarquables.

Le Préfet des Hautes-Pyrénées



Jean-François DELAGE

## **LISTE DES MEMBRES DU COMITE DE PILOTAGE LOCAL**

---

### **PRESIDENT**

Monsieur Jean-Pierre CAZAUX, Adjoint au Maire d'ARRENS-MARSOUS

### **ELUS**

Le Député de la deuxième circonscription des Hautes-Pyrénées  
Le Président du Conseil Régional des Hautes-Pyrénées  
Le Conseiller Général d'AUCUN  
Le Maire d'ARRENS-MARSOUS  
Le Maire d'ARBEOST

### **ADMINISTRATIONS**

Le Préfet des Hautes-Pyrénées  
Le Sous-Préfet d'ARGELES-GAZOST  
Le Directeur Régional de l'Environnement  
Le Directeur Départemental de l'Agriculture et de la Forêt  
Le Directeur Départemental de l'Equipement  
Le Directeur Départemental des Affaires Sanitaires et Sociales  
La Directrice Départementale de la Jeunesse et des Sports  
Le Délégué Régional de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques

### **SOCIOPROFESSIONNELS, GESTIONNAIRES ET USAGERS**

Le Président de la Chambre d'Agriculture des Hautes-Pyrénées  
Le Président du Groupement de Vulgarisation Agricole d'ARRENS-MARSOUS  
Le Président de la Commission communale pastorale d'ARRENS-MARSOUS  
Le Président de la Commission communale pastorale d'ARBEOST  
Le Directeur du Groupement d'Exploitation Hydraulique (EDF) Adour et Gaves  
Le Directeur du Groupement d'Exploitation Transport Get-Béarn  
Le Chef de l'Agence Départementale de l'Office National des Forêts

Le Président de la Fédération départementale de la Chasse  
Le Président du Syndicat des Propriétaires et Chasseurs d'ARBEOST  
Le Président de la société des chasseurs d'Azun  
Le Président de la Fédération départementale de Pêche et de protection du milieu aquatique  
Le Président du Parc National des Pyrénées  
Le Président du comité départemental de la Fédération Française de montagne et d'escalade  
Le Président du comité départemental de la Fédération Française des randonnées pédestres  
Le Délégué départemental du Club Alpin Français  
Le Président du Centre Ecole de parapente des Pyrénées  
Le Président du Club de Parapente du Val d'Azun

Le Président du SIVOM de Val d'Azun  
Les représentants des propriétaires et exploitants de biens ruraux

### EXPERTS ET MILIEU ASSOCIATIF

Le Directeur du Conservatoire Botanique Pyrénéen  
Le Président de l'association pour la Pêche et la protection du milieu aquatique du Val d'Azun et du Lavedan  
Le Président de l'association Rando-Pêche Pyrénéenne  
Le Président de l'association UMINATE Hautes-Pyrénées  
La Présidente de l'association pour la sauvegarde du patrimoine pyrénéen  
Le représentant local de Nature Midi-Pyrénées  
Le Président de l'association « Les Esclops »  
Le Président de l'association « La Balaguère »  
Le Président de l'association « Septième Ciel »

## **AVANT-PROPOS**

---

Le Document d'Objectifs du site Natura 2000 FR 7300921 "Gabizos (et vallée d'Arrens, versant sud-est du Gabizos)" se présente sous la forme de deux documents distincts :

- **LE DOCUMENT DE SYNTHÈSE** : il est destiné à être opérationnel pour la gestion du site. Il présente les caractéristiques générales du site, décrit sous forme de fiches les habitats naturels et les habitats d'espèces, identifie les acteurs en présence, résume les enjeux et les stratégies de conservation, enfin il présente sous forme de fiches les actions à mettre en œuvre pour assurer la conservation des habitats et des espèces (description des mesures, indicateurs de suivi et estimation du coût des actions).

Ce document de synthèse est diffusé auprès de tous les membres du Comité de pilotage local et est mis à la disposition du public dans chaque mairie des communes concernées par le site Natura 2000. Il est également disponible sur le site Internet de la Direction régionale de l'environnement de Midi-Pyrénées : <http://www.midi-pyrenees.ecologie.gouv.fr>

- **LE DOCUMENT DE COMPILATION** : il s'agit d'un document technique qui constitue la référence de l'état initial du site. Il a pour vocation de présenter de manière exhaustive l'ensemble des inventaires, analyses et propositions issus des travaux conduits dans le cadre de l'élaboration du document d'objectifs.

Ce document de compilation est constitué du document de synthèse et de ses annexes auquel s'ajoutent les comptes-rendus des travaux et réunions de concertation, tous les documents relatifs aux inventaires naturalistes et humains (relevés phytosociologiques, enquêtes agricoles ...), les éventuels documents de communication produits, les études ou travaux complémentaires ...

Ce document de compilation pourra être consulté sur demande à la Direction régionale de l'environnement de Midi-Pyrénées à Toulouse, dans les services de la Préfecture des Hautes-Pyrénées à Tarbes et à la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt des Hautes-Pyrénées également à Tarbes.

## **PREAMBULE**

---

Le réseau Natura 2000 a pour objectif la préservation de la biodiversité, grâce à la conciliation des exigences des habitats naturels et des espèces avec les activités économiques, sociales et culturelles qui s'exercent sur les territoires et avec les particularités régionales et locales.

Il s'agit donc de promouvoir une gestion concertée et assumée par tous les acteurs intervenant sur les espaces naturels. En effet, la conservation de la diversité biologique est très souvent liée à l'action de l'homme, spécialement dans l'espace rural et forestier.

Ce réseau est constitué de zones spéciales de conservation (ZSC) désignées au titre de la Directive "Habitats" du 21 mai 1992 et de zones de protection spéciales (ZPS) désignées au titre de la Directive "Oiseaux" du 2 avril 1979.

Pour remplir ses obligations de maintien de la biodiversité, la France a choisi de mettre en place au sein de chaque site proposé pour le réseau Natura 2000, un document de gestion dit « Document d'Objectifs ». Le Document d'Objectifs constitue une démarche novatrice. Il est établi sous la responsabilité du Préfet de département assisté d'un opérateur technique, en faisant une large place à la concertation locale. Un Comité de pilotage regroupe, sous la présidence d'un élu désigné par ses pairs et sous l'autorité du Préfet, les partenaires concernés par la gestion du site.

Ce document comporte un état des lieux naturaliste et humain du site et définit les orientations de gestion et les mesures de conservation contractuelles à mettre en place. Il précise également les modalités de financement des mesures contractuelles.

C'est donc à partir du Document d'Objectifs que seront établis des contrats de gestion.

Le réseau Natura 2000 vise à consolider, améliorer et assurer à long terme des activités agricoles, sylvicoles et touristiques qui participent à l'entretien et à la qualité de ces espaces naturels et de la vie rurale. Il contribuera ainsi à faire reconnaître des territoires en leur accordant les moyens nécessaires à leur préservation et à leur mise en valeur. Il constitue une audacieuse politique d'aménagement et de gestion du territoire, à la disposition des acteurs locaux.

## SOMMAIRE

---

<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>1</b>
<b>I. CARTOGRAPHIE</b> .....	<b>2</b>
CHAPITRE I : CONTEXTE ET METHODOLOGIE GENERALE .....	2
• <i>Carte I-1 : Localisation géographique du site Natura 2000</i> .....	2
CHAPITRE II : PRESENTATION GENERALE DU SITE .....	2
• <i>Carte II-1 : Limites administratives du site Natura 2000</i> .....	2
• <i>Carte II-2 : Les grandes entités du site Natura 2000</i> .....	2
• <i>Carte II-3 : Localisation des ZNIEFF</i> .....	2
CHAPITRE III : DIAGNOSTIC ECOLOGIQUE .....	2
• <i>Carte III-1 : Type de prospection des habitats lors de la cartographie</i> .....	2
• <i>Carte III-2 : Complexité des unités</i> .....	2
• <i>Carte III-3 : Statut des habitats cartographiés</i> .....	2
• <i>Carte III-4 : Les grandes formations végétales du site</i> .....	2
CHAPITRE IV : DIAGNOSTIC HUMAIN .....	2
• <i>Carte IV-1 : Localisation des unités pastorales et des équipements</i> .....	2
• <i>Carte IV-2 : Localisation des différents types de troupeaux</i> .....	2
• <i>Carte IV-3 : Le niveau d'accessibilité des estives</i> .....	2
• <i>Carte IV-4 : Localisation des forêts sur le site Natura 2000</i> .....	2
• <i>Carte IV-5 : Localisation des activités liées à la présence de l'eau</i> .....	2
• <i>Carte IV-6 : Présence des principales espèces chassées</i> .....	2
• <i>Carte IV-7 : Localisation des activités de plein air</i> .....	2
<b>II. FICHES HABITATS</b> .....	<b>3</b>
A. LES ZONES HUMIDES .....	4
B. LES LANDES ET LES FOURRES .....	6
C. LES PELOUSES ET LES PRAIRIES .....	8
D. LES FORETS .....	11
E. LES MILIEUX ROCHEUX .....	13
<b>III. FICHES ESPECES</b> .....	<b>15</b>
A. LES ESPECES VEGETALES .....	15
1. <i>L'Aster des Pyrénées</i> .....	15
2. <i>La Buxbaumie verte</i> .....	15
3. <i>L'Androsace hirsute</i> .....	15
B. LES ESPECES ANIMALES .....	16
1. <i>Le Desman des Pyrénées</i> .....	16
2. <i>Le Grand Rhinolophe</i> .....	16
3. <i>Le Vespertilion à oreilles échancrées</i> .....	16
4. <i>Le Grand Murin</i> .....	16
5. <i>Le Lézard montagnard des Pyrénées</i> .....	16
6. <i>Les espèces de l'annexe IV de la Directive Habitat</i> .....	16
<b>CONCLUSION</b> .....	<b>18</b>

BIBLIOGRAPHIE.....	20
SIGLES ET ABREVIATIONS .....	25
GLOSSAIRE .....	27

## INTRODUCTION

---

Le site Natura 2000 "Gabizos (et vallée d'Arrens, versant sud-est du Gabizos)" (FR7300921) fait partie des sites proposés dans le cadre de la mise en œuvre de la *Directive européenne "Habitats-Faune-Flore"* n° 92/43/CEE du 21 mai 1992 (ou Directive Habitats). Il s'agit d'un site de 2 920 hectares caractéristique de la haute montagne *calcaire\** pyrénéenne. Il s'étage de 920 à 2 692 mètres d'altitude sur les communes d'Arrens-Marsous (97% du site) et d'Arbéost (3% du site). La forte diversité et la complexité géologique, les pentes et les expositions variées ainsi que la longue histoire de l'occupation humaine expliquent la grande richesse en espèces observée. Les pelouses et landes *subalpines\** et *alpines\**, ainsi que les falaises et éboulis, occupent la majeure partie du site. Localement, des pineraies de pins à crochets, quelques prairies et zones humides lui confèrent un intérêt particulier. Cette richesse en *habitats naturels\** inscrits à l'annexe I de la Directive Habitats (DH) et en habitats d'espèces justifie son classement en *zone spéciale de conservation\** (ZSC) au titre de la Directive Habitats.

Outre son caractère naturel, ce site est le siège d'une activité pastorale ancestrale bien organisée, caractérisée par un usage différencié de l'espace fréquemment découpé en « quartiers » de pâturage. L'interdépendance de cette pratique avec les milieux, qu'elle permet de préserver, est un facteur essentiel de compréhension de ces territoires d'altitude. Un travail en commun, entre le monde de l'environnement et le milieu agricole, semble aujourd'hui une nécessité afin de favoriser le maintien d'activités traditionnelles, garantes de la pérennité des habitats naturels et des espèces qui y sont associées.

Pour cela, le Parc National des Pyrénées (PNP) a été désigné opérateur local et chargé de l'élaboration d'un Document d'Objectifs (DOCOB). Ce document rassemble l'ensemble des éléments qui ont permis d'aboutir à des propositions d'actions en vue "*de favoriser le maintien de la biodiversité, tout en tenant compte des exigences économiques, sociales, culturelles et régionales*". Il est basé sur une description précise des modalités d'exercice des différentes activités sur le site ainsi que sur l'ensemble des inventaires naturalistes réalisés. Cette connaissance de base permet de mettre en évidence les enjeux de conservation des habitats et des espèces, pour aboutir à des propositions d'actions concrètes. Pour mener à bien ce travail, des groupes de travail et des entretiens individuels ont permis de construire une réflexion commune et partagée. En parallèle, un diagnostic pastoral a été réalisé dans le but d'affiner les données pastorales, qui regroupent l'essentiel des thématiques évoquées sur le site.

Le présent document est constitué de deux volumes :

- **Volume I** : le corps du texte et les annexes
- **Volume II** : les cartes citées dans le texte et les différentes fiches synthétiques (habitats, espèces, activités) illustrées par des cartes descriptives

# **I. CARTOGRAPHIE**

---

---

## **CHAPITRE I : CONTEXTE ET METHODOLOGIE GENERALE**

---

- CARTE I-1 : LOCALISATION GEOGRAPHIQUE DU SITE NATURA 2000

## **CHAPITRE II : PRESENTATION GENERALE DU SITE**

---

- CARTE II-1 : LIMITES ADMINISTRATIVES DU SITE NATURA 2000
- CARTE II-2 : LES GRANDES ENTITES DU SITE NATURA 2000
- CARTE II-3 : LOCALISATION DES ZNIEFF

## **CHAPITRE III : DIAGNOSTIC ECOLOGIQUE**

---

- CARTE III-1 : TYPE DE PROSPECTION DES HABITATS LORS DE LA CARTOGRAPHIE
- CARTE III-2 : COMPLEXITE DES UNITES
- CARTE III-3 : STATUT DES HABITATS CARTOGRAPHIES
- CARTE III-4 : LES GRANDES FORMATIONS VEGETALES DU SITE

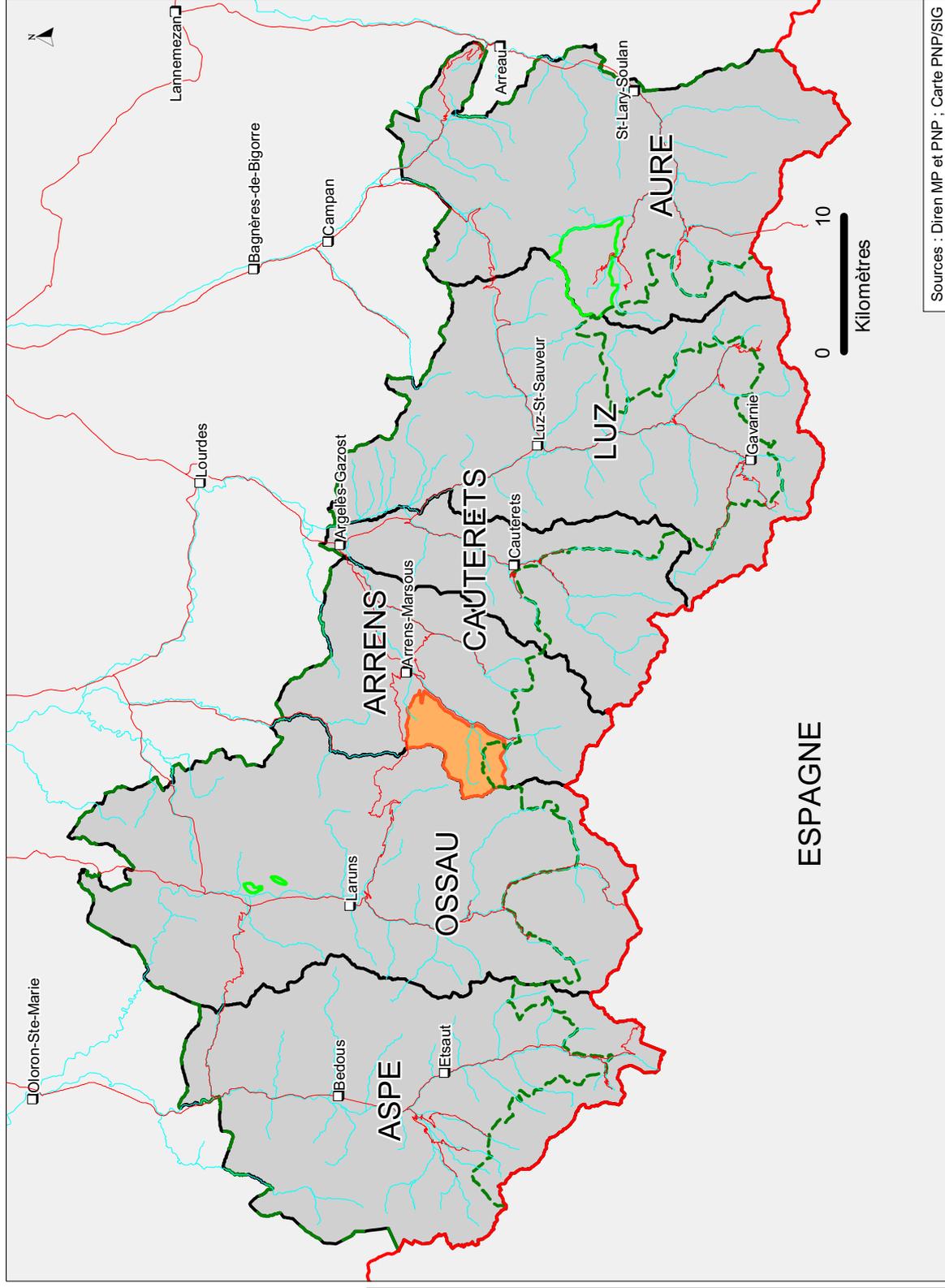
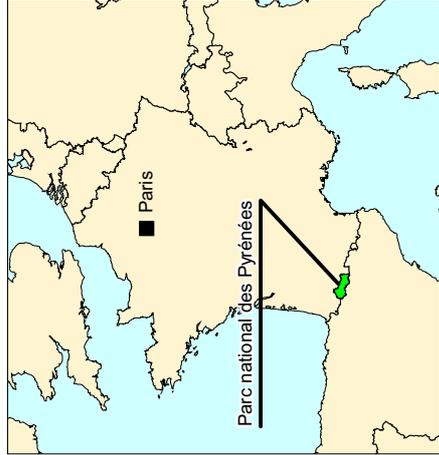
## **CHAPITRE IV : DIAGNOSTIC HUMAIN**

---

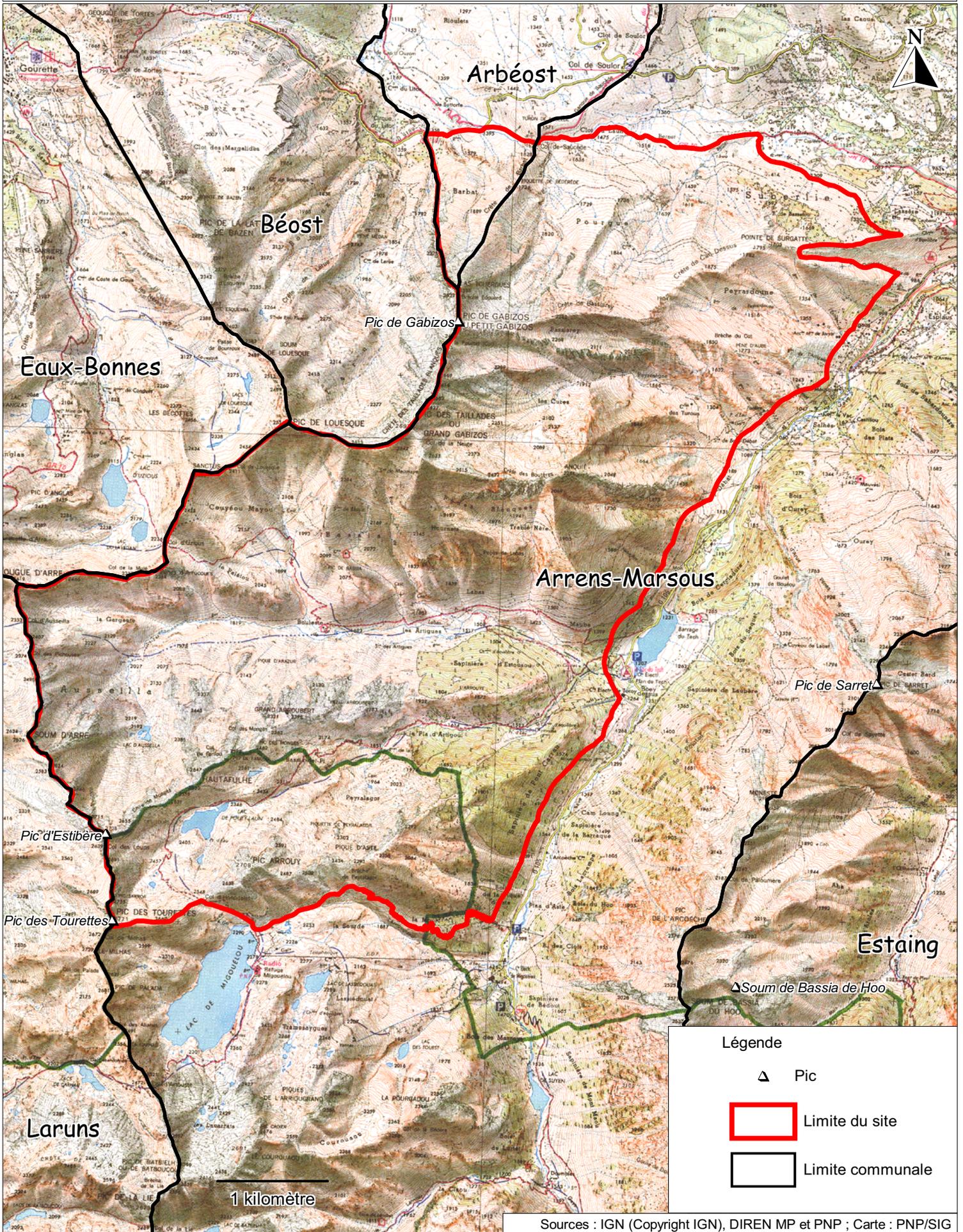
- CARTE IV-1 : LOCALISATION DES UNITES PASTORALES ET DES EQUIPEMENTS
- CARTE IV-2 : LOCALISATION DES DIFFERENTS TYPES DE TROUPEAUX
- CARTE IV-3 : LE NIVEAU D'ACCESSIBILITE DES ESTIVES
- CARTE IV-4 : LOCALISATION DES FORETS SUR LE SITE NATURA 2000
- CARTE IV-5 : LOCALISATION DES ACTIVITES LIEES A LA PRESENCE DE L'EAU
- CARTE IV-6 : PRESENCE DES PRINCIPALES ESPECES CHASSEES
- CARTE IV-7 : LOCALISATION DES ACTIVITES DE PLEIN AIR



# LOCALISATION GEOGRAPHIQUE DU SITE NATURA 2000 DU GABIZOS



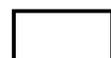
## LIMITES COMMUNALES



Légende

△ Pic

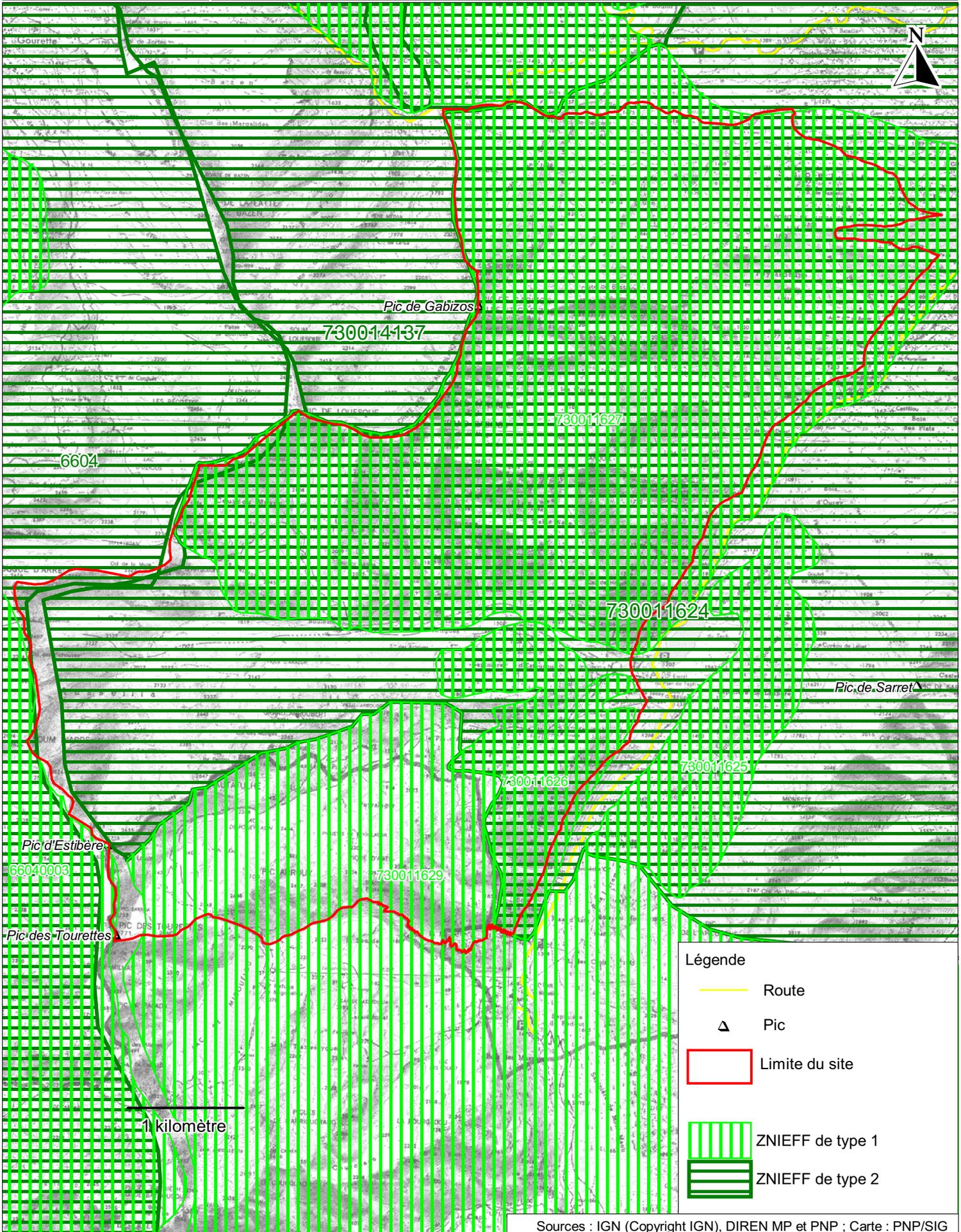
 Limite du site

 Limite communale

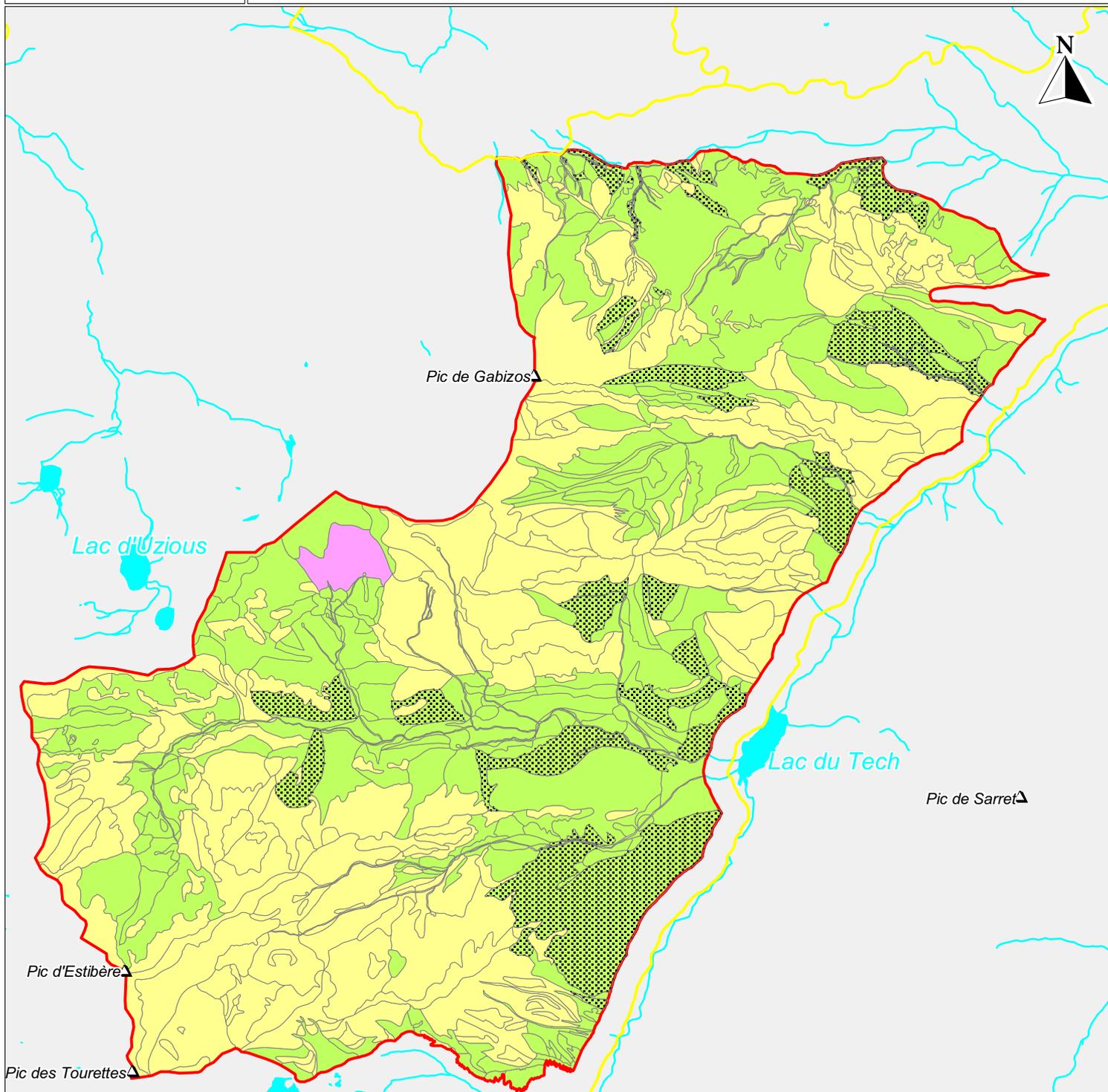
PRINCIPALES ENTITES



## LOCALISATION DES ZNIEFF



## NIVEAU DE PROSPECTION



### Légende

-  Réseau hydrographique (Hors site)
-  Route
-  Pic
-  Village
-  Lac (Hors site)
-  Limite du site

### Type de prospection

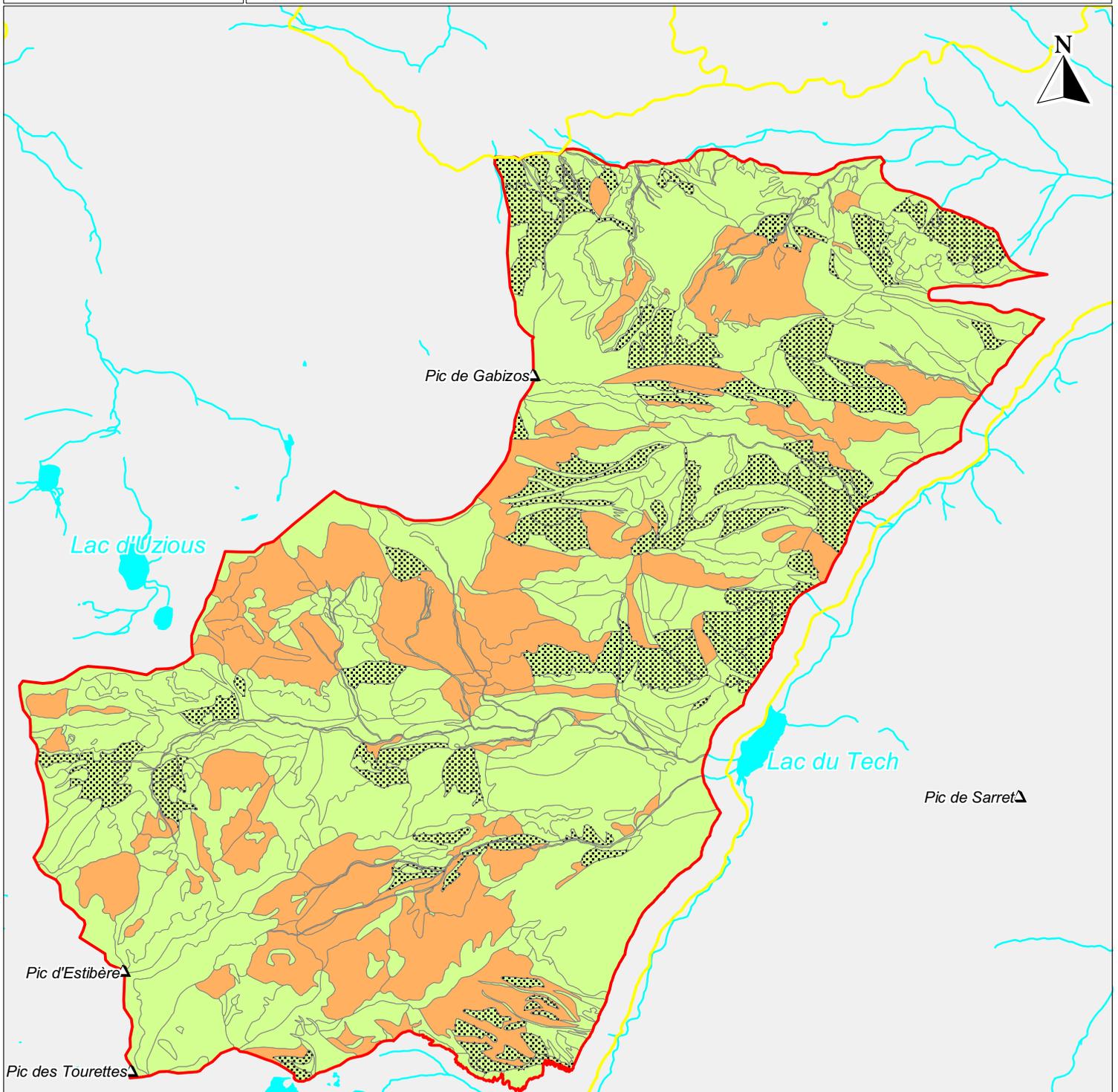
-  Unité parcourue
-  Unité observée
-  Unité interprétée
-  Unité ayant fait l'objet d'un relevé

Lac de Migouélou

1 kilomètre



## COMPLEXITE DES UNITES



### Légende

-  Réseau hydrographique (Hors site)
-  Route
-  Pic
-  Village
-  Lac (Hors site)

 Limite du site

### Complexité des unités

-  Unité élémentaire
-  Unité en mosaïque
-  Unité en mélange

Lac de Migouélou

1 kilomètre